ARRITTI

nu 2770 da u 17 à u 23 di nuvembre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu p. 3

Poutine, une défaite historique

François Alfonsi, eurodéputé président de la Fédération Régions & Peuples Solidaires, s'est rendu, accompagné de Pèire Costa, directeur de R&PS, ce lundi 14 novembre au col de Banyuls, entre la Catalogne Nord (Pyrénées Orientales) et Sud (communauté autonome de Catalunya) à la rencontre des élus de la région pour leur apporter son soutien et témoigner de son indignation face à la violation du Traité de Schengen par la France. Toute une série d'actions, y compris judiciaires, sont engagées, mais le blocage préfectoral, incompréhensible et illégal, perdure, matérialisé par de gros blocs de pierres pour empêcher toute circulation, et ce depuis un arrêté en date du 7 janvier 2021. ARRITTI est allé enquêter pour dénoncer l'arbitraire parisien. À lire p.4-5

Fermeture du col de Banyuls

Incompréhensible Contraire au droit européen

p. 10

Balagna, da fà rinasce a nostra stòria

Les régions mobilisées contre la spéculation foncière et immobilière

p. 6-8

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

Sèguita di a nostra rubrichella in l'onore di u pueta Natale Rochiccioli ch'hà marcatu u mondu culturale in tempu di Riacquistu è sin'à l'annate novanta. Hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli » !

U chjavellu di u Balaninu

In fiera di u Niolu, Zì Antone avìa vindutu u so sumirone... Un bellu sumirone era, è Fiurinu, sempre à spassu, chì vidìa l'animalu tondu è grassu, truvede u prezzu un pocu bassu.

– Ùn capiscu micca... disse à Zì Antone. Dece mila franchi sulamente un tal'sumirone ?

– O Fiurì... avarìa ancu cacciatu qualchi francu... S'è l'aghju datu à dece mila hè chì u sumere hè sciancu...

Fiurinu, stòria di fassi pacà un bichjere, và à truvà u cumpradore di u sumere.

– O'micu... Zì Antone chì cunnosce e chjàchjare à a veghja, vi hà vindutu un sumere chì scianchitteghja...

– A sò o Fiurì... avanti di pagallu, aghju guardatu di versu, un chjavellu* di u farru hè intrutu di traversu... Più cà Zì Antone sò digurditu, da ch'è cacci u chjavellu u sumere hè guaritu...

Fiurinu, da stu sicretu quasi spavintatu, andete à ritruvà Zì Antone u disgraziatu :

– O Zì Antò, vi cridiu più finarellu... U sumere scianchitteghja firitu da un chjavellu. Pudete dì chì a ghjurnata l'avete guadanta, u sumere di dece mila, ne vale sissanta...

– O'micu... sè un Fiurinu pocu finu, ùn sè mancu Balaninu... Sò statu eiu, u me amichellu, chì aghju ficcatu u chjudarellu. Par lascià crede à quellu birbantellu, chì u sumere hè sciancu per vìa di u chjavellu, ma ancu senza chjavellu, *indeh* per Diu Santu, u sumere ristarà sempre sciancu...

Muralità
Fiurì Fiurinu pocu finu,
Sì tù t'infarri cù un Balaninu,
Ai da perde u to latinu. ■

** Chjavellu : chjodu par farrà l'animali.*

Accapu di a reddazzione

Ocean Viking

SOS Méditerranée hè un associu civile aurupeu di salvamentu in mare. Hè statu creatu in 2015 per dà di pettu à a catastrofa umanitaria di millaie d'anneghi in Mediterràniu. U so scopu hè di porghje succorsu à i *boatpeople* è a so ghjente in perìculu in mare, cum'ellu a cummanda u drittu marittimu internaziunale. Hè un associu umanitariu indipendente ch'ùn face pulìtica. Solu conta u rispettu di l'omu è di a so dignità, quale fussi a so naziunalità, a so urìgine, à a so appartenanza suciale, religiosa, pulìtica o ètnica. *« Salvà a ghjente in perìeculu, cù uperazione di ricerca è di salvamentu. Prutege e personi succorse sin'à ch'elle sìanu prese in contu in un locu sicuru. Testimugnà dinù di a crisa umanitaria in Mediterràniu dendu a parulla à sta ghjentarella »* cusì spieca l'associu i so scopi.
Custruitu in u 1986, *Ocean Viking* hè un bastimentu chì ghjuvava à l'indùstria petruliera in mare di u Nordu. *SOS Méditerranée* l'affretta dapoi u 2019 (nanzu avìa altri bastimenti). 69,3 metri di longu, 15,5 di largu, voga sott'à a bandera nurvegiana per porghje succorsu à i migranti in perdizione in u mare nostrum. Trè canotti di succorsu, un puntile per vede da luntanu, dui radari, una camerà infrarossu, un lucale medicale, dui altri lucali per traspurtà materiali è robba da manghjà, un aggrottu pè e donne è i zitelli, cù duscie è sanitarii, un antru per l'omi, una zona d'evacuazione urgente per riceve un eliccòtteru, una morga... eccu u mìnimu per esse uperaziunale di pettu à battelli sfurtunati persi in mare. L'avete capita, *Ocean Viking* hè una fiara in cor'di u Mediterràniu. Sò 11 marinari salvatori à bordu cù un(a) cuurdinatrice(tore) è a(u) so aghjunta(u). L'associu conta 120 impiecati di 17 naziunalità sfarente chì uperèghjanu secondu à e missioni. Ogni surtita in mare chede a presenza di duttori, infirmieri, mammane. Sin'à u 2021, l'associu l'impiecava. Dapoi, una cunvenzione cù a Federazione internaziunale di a Croce Rossa furnisce u persunale medicale è certi materiali, cum'è cuperte, prudutti d'igiena, medicamenti, aiutu psiculògicu... I disgraziati ricuperati nant'à e so imbarcazioni fruste, còntanu a so disgrazia, sempre di a stessa manera. Scappati da u so paese in guerra o affucatu da a misèria, anu abandunnatu tuttu daretu à elli, marchjatu ghjorni è ghjorni, attraversendu parechji paesi, à le volte ancu u desertu, patutu a fame, tenèndusi e so ecunumìe di parechje anni per pacà passadori, vale à dì scrucconi chì càmpanu di a so disgrazia è pìglianu tutti i so soldi per imbarcali nant'à battellacci tracarchi è sbrembati... Parechji attravèrsanu nanzu a Sirìa è còntanu u so martòriu ind'è *« l'infarnu sirianu »*. S'elli sò pigliati, sò imprigiunati, turturati, viulentati, è liberati solu sè a so famiglia pò pagà un riscattu. L'altri sò venduti cum'è schiavi. Franchèndusi tutte ste disgrazie, quand'elli sò succorsi da *Ocean Vinking* hè un bùffulu di speranza... l'Auropa li si pare un paradisu induv'elli bràmanu di custruìscesi u s'avvene...
Dapoi u 2016, 37.023 personi sò state salvate da *SOS Méditerranée*, di 34 naziunalità sfarente. Sei ciucci sò nati à bordu. 24% di e personi salvate avìanu menu di 18 anni, frà i quali 79% viaghjàvanu soli. 15% èranu donne. 8% èranu incinte è 58 zitelli di menu di 5 anni sò stati salvati in 2021. Stu pocu di personi saranu cusì un periculonu per l'Unione Aurupea di 350 millioni d'abitanti per ùn dà retta durante quasi un mese à stu bastimentu è à a ghjentarella ch'ellu traspurtava ? Vergugnosa indiferenza. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Poutine

Une défaite historique

La retraite de l'armée russe de Kherson, ville de deux cent mille habitants, capitale d'un oblast (région) d'Ukraine, principale conquête de l'armée russe durant les premiers jours de l'invasion lancée en février dernier, sera assurément une date historique. Elle le sera pour l'Ukraine, pour l'Europe et, a contrario, pour la Russie.

Certes, la guerre n'est pas finie, et elle durera encore des mois. L'Ukraine voudra retrouver la totalité de son intégrité territoriale. Pour les territoires occupés depuis février dernier, l'objectif est désormais envisageable. Pour ceux qui ont été annexés il y a huit ans, la Crimée et le Donbass, il est plus difficile à envisager tant l'implantation russe y revêt un caractère stratégique, particulièrement en Crimée qui abrite l'essentiel de la marine russe en mer Noire. Pour le Donbass, tout dépendra de la dynamique guerrière désormais favorable à l'Ukraine, et de l'attitude des populations qui y vivent, russophones et sous influence de Moscou depuis plusieurs années.

Quels enseignements retirer de cette retraite de Kherson, après les défaites enregistrées autour de Kyiv (mai), puis de Kharkiv (septembre) ? L'armée russe, pourtant surpuissante et surarmée, est désormais en situation inférieure face à l'armée ukrainienne, pourtant modeste, mais largement soutenue par l'appui logistique (renseignements, lutte contre les cyberattaques, aide économique directe) et en armements sophistiqués par les États-Unis et leurs alliés européens et britanniques. L'objectif de Poutine était de vassaliser l'ensemble de l'Ukraine. Sa première défaite lors de l'offensive vers Kyiv a ruiné cette ambition, car la résistance inattendue menée par le Président ukrainien Zelinsky et son armée a sauvé l'Ukraine et sa capitale d'une occupation qui aurait remis en cause son existence même. Puis, après l'été, la reprise de la région de Kharkiv a validé la stratégie menée par les USA pour contrer les prétentions de Vladimir Poutine : en armant de façon moderne et performante l'armée ukrainienne, elle a été capable de défaire l'armée russe lors des batailles d'artillerie sur le terrain. Cette stratégie vient de confirmer son efficacité à Kherson, l'armée russe préférant replier ses troupes d'occupation plutôt que de devoir faire face à une nouvelle défaite, avec de nombreuses pertes en hommes comme en matériels qui renforcent ensuite, comme à Kharkiv, l'arsenal à disposition des Ukrainiens.

La retraite de Kherson sonne comme un aveu d'impuissance de l'armée russe face à la coalition Ukraine/USA/Europe constituée dans l'urgence créée par l'offensive surprise de Vladimir Poutine. Cela aura bien sûr des répercussions considérables.

Première conséquence : la Moldavie échappe à l'invasion à laquelle elle était promise dans la suite de l'Ukraine, avec la circonstance difficile d'une partie de son territoire, la Transnitrie, déjà sous contrôle de paramilitaires russes dont l'implantation dans le territoire est un héritage de l'ancienne Union Soviétique. L'armée de ces supplétifs de Moscou était programmée pour marcher sur Odessa et assurer la domination russe sur toute la Mer Noire. Ce plan est désormais devenu obsolète.

Deuxième conséquence : l'adhésion de l'Ukraine et de la Moldavie à l'Union Européenne est désormais promise aux gouvernements de ces pays, alors que jusqu'à présent la crainte d'une réaction militaire de la Russie avait gelé tout projet en ce sens.

Troisième conséquence : les projets de la Chine contre Taïwan sont fragilisés dans la mesure où il est avéré désormais qu'une armée de résistance, opérant sur son territoire et soutenue comme l'a été l'armée ukrainienne par les USA et leurs alliés, peut défaire les plus grandes puissances militaires adverses.

Ces constats désormais validés dans les faits risquent de reconfigurer favorablement un monde qui, en ce début d'année 2022, avait basculé soudainement à nouveau dans la guerre ! ■

Fermeture du col de Banyuls en Catalogne

Incompréhensible et contraire au droit européen

Le député européen François Alfonsi, président de la Fédération Régions & Peuples Solidaires, s'est rendu, accompagné de Pèire Costa, directeur de R&PS, ce lundi 14 novembre au col de Banyuls, entre la Catalogne Nord (Pyrénées Orientales) et Sud (communauté autonome de Catalunya) à la rencontre des élus de la région pour leur apporter son soutien et témoigner de son indignation face à la violation du Traité de Schengen par la France. Toute une série d'actions, y compris judiciaires, sont engagées, mais le blocage préfectoral, incompréhensible et illégal, perdure, matérialisé par de gros blocs de pierres pour empêcher toute circulation, et ce depuis un arrêté en date du 7 janvier 2021. Explications.

Plusieurs élus catalans et membres associatifs accueillaient l'eurodéputé corse et R&PS. Parmi eux, le soutien de *Oui au Pays Catalan* que préside notre ami Jordi Vera. Présent également Unitat Catalana emmené par Jaume Roure. Le maire de Banyuls, Jean Michel Solé, et le président de l'association *Albères Sans Frontières / Albera Sense Frontera*, Pierre Becques (ancien maire de Banyuls), ont exposé la problématique qui se pose depuis maintenant deux ans, témoignant de l'arbitraire dont est victime toute une population sous de fallacieux prétextes.
On mesure avec cette affaire tout le fossé d'incompréhension qui peut exister entre les territoires et le pouvoir centraliste parisien qui méprise les aspirations des peuples, leurs cultures, leurs traditions. Un col, contrairement à ce que peut supposer la contrainte du relief, c'est d'abord un lien entre les territoires que Paris cherche aujourd'hui à briser à Banyuls.

Le col de Banyuls a, depuis toujours, été un passage entre Nord et Sud Catalans. Au *« Moyen-Âge, les moines du couvent de San Quirze de Colera sur le territoire de la commune de Rabos, entretenaient des liens réguliers avec le hameau de Banyuls, notamment pour y récupérer le sel »*, raconte Pierre Becque, président de *Albera Sense Frontera*, du nom du massif des Albères, à l'est de la chaîne des Pyrénées. Au XXe siècle, à la fin de la guerre civile espagnole, *« de nombreux convois républicains l'empruntèrent pour fuir le franquisme »*. Lors de la seconde guerre mondiale *« un réseau d'évasion des juifs allemands persécutés a emprunté cette voie »*, *« point de passage pour les Juifs, les résistants, les réfractaires au STO, les pilotes alliés abattus »*... *« Le philosophe allemand Walter Benjamin, l'écrivain Joseph Kessel, empruntèrent ces chemins »*... *« Pour nous la symbolique est forte, cette route a toujours été le chemin de la liberté »* surenchérit le maire de Banyuls Jean Michel Solé qui se désole *« des relations très fraternelles interrompues »* de part et d'autre de la frontière.
« La dictature de Franco ne nous empêchait pas de passer, il faut que ce soit la République qui le fasse ! » déplore Pierre Becque. On mesure l'amertume et la colère des habitants. Outre le symbole historique, outre l'atteinte à la libre circulation, c'est aussi une entrave économique conséquente pour la région. *« De tous temps, des travailleurs agricoles permanents ou saisonniers ont emprunté cette voie »*. Aujourd'hui, le rallongement du trajet (de 45 km et 40 mn supplémentaires) par le col le plus proche à Cerbère (resté ouvert) est une contrainte qui prive le territoire de Banyuls *« de cette main d'œuvre essentielle »*. Oléiculteurs, éleveurs des deux versants, sont victimes de cette discrimination qui n'a aucun fondement.
Même chose pour le commerce qui perd une clientèle importante quelle que soit la saison, et la dynamique de territoire s'en ressent, fêtes, foires, évènements comme les vendanges, autant de liens historiques et culturels interrompus par cette décision. Sans parler des problèmes de sécurité. Des accords-cadre entre les pays de l'Union européenne sont bafoués. Notamment concernant les services incendies. *Cooperem* est un accord signé entre le département des Pyrénées Orientales, le SDIS, la Generalitat de Catalunya, la Diputacio de Girona pour permettre une intervention immédiate de part et d'autre de la frontière en cas d'incendie. Une coopération financée par l'Union européenne.

Au col de Banyuls, les participants ont été rejoints notamment par le maire de Espolla, Carles Lagresa (au premier plan).

Comble, dans l'arrêté préfectoral d'interdiction de circulation au col de Banyuls, il est dit que cette interdiction ne s'applique pas aux services incendie, *« or par l'implantation matérielle d'obstacles, aucune circulation n'est possible et donc, en cas d'incendie majeur, l'État français est susceptible d'engager sa responsabilité »* dénonce Pierre Becque.

Pourquoi cet arrêté alors ? Les motifs invoqués ne tiennent pas : Covid, menace terroriste, immigration cladestine. Au plus fort de la crise sanitaire, la libre circulation a été maintenue entre la France et l'Allemagne. Pourquoi l'empêcher maintenant du côté de la péninsule ibérique ? *« Aucun élément ne démontre que le col de Banyuls soit un point de passage habituel de groupes terroristes »* s'offusquent aussi nos amis catalans. Les auteurs des attentats du Bataclan sont venus de Belgique, la frontière avec la Belgique n'en a pas été fermée pour autant... Outre l'atteinte aux droits humains, l'immigration clandestine est aussi un prétexte. Celle-ci emprunte généralement des transports en commun, quant au trafic de drogue, il passe plutôt par les autoroutes que par les petites routes de montagne ! D'ailleurs, l'A9 ni aucun des autres cols restés ouverts à plusieurs kilomètres de Banyuls, ne font l'objet de mesures de contrôle particulier à la frontière. Si des terroristes ou des migrants souhaitent la franchir, ils ont tout loisir de contourner l'interdiction ! C'est donc uniquement l'économie de la région de Banyuls qui est lésée par cette interdiction. C'est dire la stupidité parfois des décisions administrativo-politiques depuis Paris !
Scandale dans le scandale, celle-ci se double d'un mépris affiché envers les élus qui ont fait

Des blocs de pierres qui ne peuvent entraver que l'économie et les échanges culturels de part et d'autre de la frontière. Une atteinte au droit de libre circulation. L'arrêté préfectoral est illégal.

remonter leurs doléances. Une déclaration de principe et de soutien a été cosignée le 29 octobre dernier par les députés européens catalans du sud Clara Ponsati Obiols et Jordi Solé, les Sénateurs de la région François Calvet, Jean Sol, Joseph Maria Cervera, Jordi Marti, les députés Mariona Illamola Dausà, Dani Cronella, Maria Antonia Batele, les conseillers régionaux Samuel Moli, également maire de Saint-André, et Aurélie Maillols, le Conseil Comarcal d'Empordà (côté sud) Josep Maria Bernils, le conseiller départemental Gregory Marty (maire de Portvendres), et les maires de part et d'autre de la frontière, Jean Michel Solé (Banyuls), Cerbère (Christian Grau), Collioure (Guy Llobet), Sorède (Yves Porteix), Espolla (Carles Lagresa, Lluis Insa), La Vajol (Joachim Morillo), Capmany (Joan Fuentes), Cantallops (Joan Sabartes), Agullana (Josep Jovell), Vilajuiga (Xavier Llorente), Maureillas-las-Illas (Jean Vila), ainsi que le directeur de la Casa de la Generalitat de Perpinyà Alfons Quera. Mais rien n'y fait !
Maître Frédéric Bonnet, avocat de l'association *Albera Sense Frontera* a interpellé le préfet en août dernier et un recours pour excès de pouvoir près le Tribunal Administratif de Montpellier est en préparation.

François Alfonsi a écrit au préfet en prévision de son déplacement à Banyuls pour lui demander audience. Pas de réponse. L'eurodéputé Régions & Peuples Solidaires entreprend d'autres démarches pour dénoncer *« cette situation contraire au principe de libre circulation, principe fondamental de l'Union européenne »* qui *« porte atteinte aux conditions de vie de nombreux citoyens qui ont besoin d'aller et de venir librement de part et d'autre de la frontière »*. Quant à la question de l'immigration, *« quand les migrants sont 10 kms au sud, ou 10 kms au nord, ils sont là, en Europe. Le problème humanitaire, le problème social, et de tout ce que cette situation représente comme enjeu au plan international, se pose dans les mêmes termes. Et il faut le traiter de toutes façons »*.
Effaré par cette situation, François Alfonsi saisira le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et la Commission européenne. De même Jean Félix Acquaviva déposera une question orale au gouvernement. Affaire à suivre de très près. ■ **Fabiana Giovannini.**

Migrants de l'Ocean Viking

La Corse ne veut pas fermer les yeux face aux drames humains

L'Europe est confrontée à la question de l'immigration, le plus souvent subie et clandestine, avec des conséquences politiques et sociales qui vont crescendo. Ce problème est en grande partie à l'origine du Brexit car il a fourni un argument majeur aux Brexiters. Des années plus tard, Brexit ou pas, les migrations clandestines restent toujours aussi fortes, et aussi dramatiques, aux frontières du Royaume Uni.
En Italie, le populisme a fait sa percée en surfant sur le rejet de l'immigration en 2018, et l'élection de l'extrême droite il y a deux mois avec Giorgia Meloni vient de relancer un climat de crise dans ce pays qui est la première destination de la plupart des vagues migratoires.
Le drame des 234 rescapés sauvés de la noyade en Méditerranée par le bateau des organisations humanitaires *Ocean Viking* s'inscrit dans la longue actualité concernant l'arrivée de migrants aux frontières de l'Europe.
Ces hommes, femmes enfants et vieillards sauvés de la noyade en Méditerranée doivent être secourus : le droit international l'impose et un fondamental souci d'humanité en fait obligation. C'est à cette obligation que l'Italie a refusé de se soumettre à propos de l'Ocean Viking, arguant que ses côtes sont les seules côtes européennes qui, du fait de la géographie, y sont soumises. Et de dénoncer la *« solidarité européenne »* qui est de simple affichage, laissant en fait le pays hôte pratiquement seul face à l'afflux de migrants.
Après plusieurs jours d'attente à bord, durant lesquels la situation sanitaire s'est gravement dégradée, l'*Ocean Viking* n'avait toujours pas obtenu d'accord pour débarquer les personnes secourues dans un port italien. Le navire a alors fait route vers les côtes françaises, et notamment vers la Corse.
Face à de telles urgences, le rôle des politiques est de hiérarchiser les priorités. D'abord,
et avant tout, éviter toute perte en vies humaines. C'est le tweet que Gilles Simeoni a publié aussitôt la nouvelle connue, et qui faisait savoir : *« la Corse est prête, simple et élémentaire devoir d'humanité »*.
Le grand quotidien italien la *Stampa* a signalé cette position courageuse, et il est important, et positif, que la Corse, où les nationalistes sont en situation de responsabilité, soit identifiée aux yeux des opinions européennes comme *« una terra d'accoglianza è d'ospitalità »*.
Mais la question de l'ouverture des ports relève des compétences régaliennes de l'État, et le gouvernement français a finalement décidé de dérouter l'*Ocean Viking* vers le port de Toulon. Quand il est passé au large de Bastia, les plus en danger ont été secourus et hospitalisés.
Rien ne laisse penser que les pressions migratoires vont diminuer ces prochaines années. Chacun à son niveau cherchera à faire son possible. Mais c'est une solution politique européenne, fondée sur la solidarité et sur un esprit d'humanité, qui est nécessaire pour affronter ce problème global et durable. ■ **F.A.**

Lutter contre la pression foncière et immobilière

Les régions mobilisées

La question du droit à se loger et des entraves mises par la spéculation foncière et immobilière est un sujet transversal à toutes les régions à forte identité en France, soumises de par leur attrait à un tourisme prédateur. Ce n'est pas pour rien que la proposition de loi Jean Félix Acquaviva pour tenter de freiner ces phénomènes, trouve un écho à l'Assemblée nationale (projet de loi adopté à l'unanimité en première lecture en février 2022, contre l'avis du gouvernement). Après la Corse, le Pays Basque et la Bretagne s'en sont emparés. Mais c'est un sujet qui préoccupe aussi fortement la Savoie, la Catalogne, la Provence. La Fédération Régions & Peuples Solidaires en débattait en août dernier lors de son congrès à Aix-les-Bains. Après Biarritz en septembre 2021, après Ploemeur en février dernier, Vannes accueillait un nouveau débat sur ce thème ce 12 novembre. Cette fois organisé par le groupe autonomiste Breizh-al-Gleiz à la Région Bretagne. J'y étais conviée à exposer la situation de la Corse.

1. Un demi-million de logements inoccupés à l'année en Bretagne !
2. Les six élus du groupe Breizh-al-Gleiz.

Breizh-al-Gleiz est un groupe constitué des quatre élus de l'Union Démocratique Bretonne (UDB), qui adhère à la Fédération R&PS, et de deux élues du mouvement fondé par le sénateur écologiste Ronan Dantec, *Ensemble sur nos régions* (ENST), qui défend des valeurs sociales et écologistes. Ce groupe de six élus s'est déjà distingué en faisant adopter par la région Bretagne (à la quasi-unanimité moins le Rassemblement National) une résolution en faveur d'un statut d'autonomie pour une Bretagne réunifiée. Les six élus savent donc se faire entendre et ils ont pris à bras le corps la problématique du logement, à la suite de l'UDB qui prône un statut de résident sur les traces de la revendication corse.

Comme en Corse, *« les prix explosent à la location comme à l'achat en Bretagne et de nombreux résidents ne trouvent pas à se loger »* dénonce l'UDB. *« 330.000 logements sont vides neuf mois sur douze. Il s'agit de résidences secondaires. Et il y en a de plus en plus ! On pourrait y loger 660.000 personnes sans problèmes, plus que la population du département des Côtes d'Armor ! Il faut aussi compter avec la location de courte durée qui nous retire chaque année des logements de petite taille du marché de la location »* expliquent encore nos amis bretons.

Trois tables-rondes pour cerner le débat. La première était animée par Valérie Tabart (élue ENST) sur le thème : *« Quelles évolutions récentes sur le logement ? »*, de la production de logements à la régulation du marché ou l'amélioration de l'habitat. Pour en débattre, Aurélie Mézières, maire de Plessé et vice-présidente du réseau *Bruded* qui regroupe des communes et élu(e)s en cherche d'alternatives pour un développement durable ; Véronique Deschamps et Franck Rolland du collectif *Saint-Malo, j'y vis… j'y reste !* ; Gaël Robin, conseiller municipal à Guingamp, membre du collectif *Tregor-Goëlo-Argoat Zone tendue* ; et Vincent Aulnay, du collectif *Paris vs AirBnB*.

Véronique Deschamps conte les ravages du système AirBnB. Personnellement touchée en 2016, alors qu'elle vit à St-Mao depuis 43 ans, elle découvre que son *« adresse est devenue une destination touristique »*. *« Ma vie a radicalement changé »* témoigne-t-elle. Va-et-vient incessants, insécurité, agressions, vandalisme, menaces… elle interpelle les autorités, rien n'y fait. Elle finit par porter plainte contre sa propriétaire : six ans de bataille judiciaire avec le soutien de personnes qui vivent la même *« souffrance »*. Elle écrit aux Malouins, fait du porte-à-porte pour interpeller sur *« la transformation de la ville et les conséquences que peut avoir le phénomène AirBnB » : « C'est devenu un business. Pour palier au propriétaire absent, des gens qui ont les moyens achètent le parc immobilier, le remettent entre les mains d'une conciergerie, voire d'une boîte à clés. On voit la ville se vider, perdre son identité »*. Avec Franck Roland, ils engagent d'autres villes à mener la même bataille et reprendre le slogan *« j'y vis, j'y reste »*. Leur action a provoqué une prise de conscience et remporté des victoires devant le tribunal administratf. La ville a pris des délibérations pour limiter le taux de locations de courte durée. Mais c'est une croisade du *« pot de terre contre le pot de fer »*. *« Quel développement économique on veut pour nos villes ? Est-ce que c'est uniquement le tourisme, et on creuse notre tombe quelque part puisqu'on aura qu'une activité monolithique. Ou est-ce qu'on essaie de maintenir la pluralité d'activités ? »* interroge Franck Rolland.

Vincent Aulnay, du collectif *Paris vs AirBnB* alerte sur les vices du système pour parer les contrôles : faire signer un bail commercial aux propriétaires permet aux investisseurs de jouir d'un vrai business. Cette astuce *« extrêmement répandue »*, alerte-t-il, permet de contourner certaines mesures comme la compensation de changement d'usage. *« Ainsi ils peuvent louer 10 appartements à Versailles par exemple sans être soumis à la compensation puisqu'il y a 10 propriétaires différents. »* Quant à la gestion, ils utilisent un logiciel qui automatise les annonces et gère toutes les étapes d'une réservation. Ce qui réduit les coûts. Comble, il existe des formations *« rem-*

boursées par Pôle Emploi !» pour expliquer comment procéder, dénonce encore Vincent Aulnay.
Gaël Robin assène des chiffres : 523.029 logements inoccupés à l'année sur les cinq départements bretons (y compris Loire Atlantique) ! 63.000 logements indignes en région Bretagne (or Loire Atlantique). Des chiffres *«encore sous-estimés»* dit-il. Il dénonce l'absence de service d'hygiène pour contrôler la qualité des logements loués, explique comment *«d'un simple coup de peinture»* un loyer passe de 400 euros à plus de 600 ! Il prône l'encadrement des loyers et engage les communes et les communautés d'agglomération à expérimenter cette possibilité que leur offre la loi.
Aurélie Mézières, maire de Plessé en Loire Atlantique, commune de 5.400 habitants veut rendre plus accessible l'offre de logements, en réalisant un hameau en habitat léger, type yourte, *«non spéculatif, plus écologique, notamment au niveau énergétique, démontable»*. La commune met à disposition 7 000 m² en zone U pour loger une douzaine de foyers. *«Lieu de vie participatif»*, reposant sur une charte, le bail est accordé à un collectif d'habitants qui se partagent certains espaces communs (buanderie, lieu de réunion, parking, atelier, cuisine, salle à manger...)

Les échanges sont riches et révèlent que nombre d'élus et d'acteurs associatifs sont présents dans la salle : changement d'usage, logements des aînés, migrants et logements d'urgence, rénovation énergétique, droit de propriété, outils fonciers (EPF, bail réel solidaire), extension des zones tendues, équilibre entre résidences secondaires et résidences principales, respect des règles des baux précaires, ou étudiants, utilisés souvent de manière délictueuse, problèmes des îles, droit à la différenciation, et plus largement nécessité de développer des politiques offensives... de l'avis de tous, *«il faut réguler, si on ne régule pas on exclue»*.

Second débat consacré au bilan et aux propositions de Breizh-al-Gleiz, avec Valérie Tabart et Aliziz Gouez, de *Ensemble sur nos territoires*, Christian Guyonvarc'h, Ana Sohier et Nil Caouissin de l'UDB. Tour à tour, ils détaillent leur contribution pour faire face aux différentes problématiques : logement vacant, nouvelles manières d'habiter et nouveaux modes d'acquisition, logement social, taxation régionale des résidences secondaires, outils pour réduire leur emprise. Le groupe a listé pas moins de 20 mesures pour y répondre, du renforcement des moyens des établissements publics fonciers, à la mise en place de services d'hygiène et de sécurité pour contrôler les logements mis en location et contrer l'habitat indigne, en passant par la création d'un office foncier solidaire, respect de la Zone Artificialisation Nette, bail réel solidaire encadré par une redevance modérée, politique commune entre départements et collectivités, encouragement d'initiatives d'habitat participatif, taux plafonds de résidences secondaires et de locations de courte durée, encadrement des loyers, maîtrise de l'urbanisation dans les communes où le taux de résidences secondaires et/ou de logements vacants excède de plusieurs points la moyenne régionale, rééquilibrage territorial des activités, valorisation du potentiel logement de territoires moins attractifs, application en Bretagne de la loi Acquaviva en particulier la taxation des résidences secondaires et le droit de préemption régionale, compétence logement pour le Conseil régional, sur le plan réglementaire, législatif et fiscal, extension des zones tendues, majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans l'attente d'une taxe régionale, modulée selon le niveau de patrimoine et/ou de revenu des propriétaires, renforcement de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), interdiction des ventes interactives dans les zones de très forte tension, extension des obligations de rénovation énergétique aux passoires thermiques dédiées à la location touristique, renforcement des moyens de l'EPF, soutien aux collectivités engagées dans la production de logement social, ainsi qu'aux politiques de rénovation énergétique, de réhabilitation de l'habitat et de contrôle de la qualité des logements locatifs, mesures de régulation de l'accès à la propriété visant à protéger à l'année le foncier agricole ou naturel : quotas de résidences secondaires, statut de résident principal, zones d'équilibre territorial... Tout un programme !

Dernier débat sur les évolutions législatives, animé par Gaël Briand de l'UDB, et les interventions de Roxane Berget, du collectif *Enfants de Tempête* de l'île d'Yeu, soumis aux mêmes problématiques de difficulté à se loger, et de dépossession progressive de leur territoire ; Ronan Dantec, sénateur de Loire Atlantique, conseiller municipal de Nantes, et moi-même, représentant l'eurodéputé François Alfonsi tandis que Jean Félix Acquaviva s'adressait à l'assistance par un message vidéo.
Roxane Berget met l'accent sur l'isolement des îles. *«On a loupé le coche il y a un certain nombre d'années... on aurait dû préempter à la pelle. On aurait pu garder notre foncier. Aujourd'hui on est dans une situation inextricable qui nécessite impérativement de nouveaux leviers législatifs»* alarme l'habitante de l'île d'Yeu. *«On ne s'en sortira pas avec l'existant. Ça va beaucoup trop vite, les prix sont beaucoup trop hauts»*. Elle rappelle une proposition de loi en 2019 sur le foncier qui proposait la création d'OFL (office foncier libre). Ce projet, qui permet de dissocier le bâti du foncier quelle que soit la vocation, avait été adopté en première lecture mais attend depuis d'être examiné au Sénat. Elle plaide pour une propriété publique du foncier, et le renforcement du droit de préemption. Quant à la spéculation immobilière, elle propose un plafond de revente comme c'est le cas dans le cadre du bail réel solidaire. Pourquoi ne pas l'élargir à tous les logements ? interroge Roxane Berget. *«Ce qu'il faut empêcher c'est la spéculation en plafonnant les reventes.»*

Jean Félix Acquaviva s'exprime par vidéo : *«Notre volonté, c'est évidemment de créer les conditions d'une convergence de nombreux territoires (...) Le phénomène de la spéculation touche beaucoup d'entre eux et il est temps que les moyens que nous avançons sur le plan législatif puissent être adoptés définitivement pour que les régions, les communes, les intercommunalités s'en saisissent pour garantir l'accès au logement des résidents, ceux d'origine, ceux d'adoption.»*
Dans la foulée, je détaille l'ensemble des mesures de cette proposition de loi, non sans avoir rappelé en quelques chiffres la situation critique de la Corse : +138 % d'augmentation des prix du foncier en 10 ans (contre 65 % en moyenne française), un taux de résidences secondaires de 37 % du parc du logement, trois fois plus que la moyenne française, avec des pointes de 80 à 85 % sur cer-

...

... taines communes. 70% de ces résidences secondaires appartiennent à des non-résidents (à distinguer donc de la maison de village). Et plus la crise du logement s'aggrave, plus la crise politique s'amplifie, avec la rupture du lien avec la terre, consubstantielle de notre identité, donc de la langue et de la culture, des traditions, des savoir-faire, et la mutation de la population, dans une société qui n'a pas les moyens de résister. Ces menaces pèsent sur tous les territoires qui vivent ces phénomènes de résidentialisation et de dépossession collective. Et c'est d'autant plus grave dans une société en proie aux dérives mafieuses. Ces dangers sont dénoncés depuis longtemps et la Corse a développé des outils de résistance, notamment au niveau de la maîtrise foncière ou de l'aménagement du territoire, mais il faut plus pour inverser la dérégulation du marché. Exemple d'une annonce récemment parue sur internet: un 3 pièces de 44,5 m² «les pieds dans l'eau» à Pianottuli proposé à la vente pour un prix de 2.950.000€, soit 67.045€ le m² !

D'où l'importance de ce qui se passe à l'Assemblée nationale: renforcer la Collectivité de Corse par un droit de préemption et la possibilité de créer des zones *«d'équilibre territoriale»* sans résidence secondaire, là où elle supplante le logement principal, taxer les résidences secondaires et les plus-values spéculatives lors de la revente pour freiner le business dans l'attente d'un statut de résident.

Adoptées (à l'unanimité contre l'avis du gouvernement) en première lecture dans la proposition Acquaviva, ces mesures de surtaxation ainsi que d'extension des zones tendues à l'ensemble des communes concernées ont été proposées également dans le cadre du projet de loi de finances 2023, et maintenues lors de la procédure du 49.3 utilisée par le gouvernement. Le projet de loi de finances 2023 devra attendre décembre prochain pour son adoption définitive. Idem pour la loi Acquaviva qui attend son examen au Sénat.

Dans ce cadre, François Alfonsi et Jean Félix Acquaviva, avec le soutien du groupe Liberté Indépendants Outremer et Territoires, entament un cycle de réunions dans les régions afin de convaincre de leur nécessité députés et sénateurs bien sûr, mais aussi communes et collectivités qui, par délibérations ou résolutions, sont appelés à soutenir ce projet de loi.

Ronan Dantec, sénateur, s'emparera bien sûr du problème avec son collègue Corse Paulu Santu Parigi, lors de l'examen au Sénat. Il revient sur les évolutions qui ont conduit à cette situation, rappelle les effets de la *«métropolisation»* en Bretagne. *«Les riches ont toujours eu des maisons plus grandes que les pauvres, c'est sociologiquement accepté. Ne pas pouvoir vivre chez soi, c'est différent»* dit-il inquiet de cette *«rupture sociale»*, qui amène au vote extrême. *«C'est ce qu'on a connu bien avant dans le sud de la France»*, alerte Ronan Dantec qui salue tout de même une prise de conscience. *«En urgence, ça commence à bricoler»* dit-il, en citant le projet d'extension des zones tendues par exemple. Mais, pour lui *«les propositions qui sont sur la table ne vont pas suffire»*. Il alerte sur l'essor démographique, et la nécessité de *«trouver les outils et les flux financiers»* pour pouvoir loger probablement jusqu'à *«un million d'habitants supplémentaire en Bretagne»*. *«On va continuer d'être extrêmement attractif, on n'empêchera pas les gens d'arriver»* alerte encore le Sénateur, qui pose la question: *«est-ce que la région se saisit du sujet et met sur la table une stratégie globale à la hauteur de cet enjeu-là?»*

Le débat se conclue par différentes interventions déterminées dans la salle, et la force de nos solidarités: en travaillant à tous les niveaux, associatifs et du terrain bien sûr pour continuer à faire remonter les témoignages, institutionnels avec le travail législatif, et populaire pour appuyer par des actions le travail des élus, il faut faire en sorte que ce début (enfin!) de prise de conscience, puisse conduire aux mesures efficaces attendues.

Prochaine étape, pour nos députés: une première réunion d'information à Biarritz au Pays Basque le 19 novembre. Puis, début 2023, en Bretagne à nouveau. D'autres régions seront également visitées. Enfin, au printemps, l'examen au Sénat du projet de loi Acquaviva conclura cette campagne en faveur d'outils déterminants de lutte contre la pression foncière et immobilière. ■

Fabiana Giovannini.

Elections américaines

Retour à la normale

Les résultats définitifs de l'élection américaine de mi-mandat (mid-terms) qui renouvelle le Parlement américain, Sénat et Chambre des Représentants, sont encore incomplets une semaine après le vote. Mais la tendance des résultats partiels est nette: les Démocrates de Joe Biden obtiennent un bon résultat, et les Républicains de Donald Trump sont affaiblis.

Deux Assemblées sont en jeu lors de ces élections américaines, toutes les deux tenues jusque-là par les Démocrates au pouvoir par une très faible majorité. Durant la campagne, confortés par une tradition bien établie de vote-sanction contre le Président élu deux ans auparavant, les analystes et les sondages avaient prévu une large victoire de l'opposition républicaine dans les deux assemblées. Mais il n'en a rien été!

La majorité du Sénat reste définitivement démocrate, le parti de Joe Biden progressant même d'un siège, voire deux à l'issue d'un second tour qui aura lieu en Géorgie dans un mois.

À la Chambre des Représentants (l'équivalent de l'Assemblée nationale), l'élection est encore incertaine entre les deux grands partis. Dans certains États, comme la Californie, l'élection se fait beaucoup par correspondance, et un bulletin est valide dès l'instant qu'il a été posté la veille du jour de vote, même s'il met plusieurs jours avant d'arriver. Du coup une vingtaine de circonscriptions où le dépouillement n'est pas définitif sont encore non attribuées. Les Républicains ont une avance qui ne leur garantit pas encore la victoire finale. Ce qui, sur le fond politique, même en cas de succès sur le fil, n'influera pas sur l'analyse: une victoire très facile leur était promise, elle sera aux mieux étriquée, et cette déception va accroître les fractures internes autour de la personnalité de Donald Trump. La faible majorité obtenue, si elle se confirmait, ne devrait pas donc résister très longtemps aux divisions républicaines que les frasques de Donald Trump ont largement exacerbées. Et le contrôle d'une des deux Assemblées seulement ne permet pas vraiment d'entraver la politique menée par le Président dont les pouvoirs, aux USA, sont très étendus.

De ce vote on retiendra la stabilité démocratique de la plus grande puissance occidentale face au populisme incarné par Donald Trump et ses soutiens. Joe Biden est conforté dans ses grands choix stratégiques, notamment le soutien résolu à l'Ukraine. Il pourra aussi engager plus facilement les États-Unis, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, dans la lutte contre le réchauffement climatique. Cette stabilité face aux enjeux mondiaux est importante pour toute la planète. ■ **F.A.**

Autunumia, 1991 Cinquième partie

Cinquième partie de notre résumé des grandes lignes de *Autunumìa* de juin 1991 dont la lecture (ou la relecture) pourrait inspirer bon nombre de politiques encore aujourd'hui. Cette cinquième partie prend la suite du chapitre sur le Schéma d'aménagement de la Corse autonome, outil indispensable au développement économique de l'île et à son épanouissement.

Le Schéma d'aménagement de la Corse autonome (suite)

Bastia-Aiacciu : axe prioritaire. Mais Santa Teresa de Gallura et Bonifaziu sont deux goulots d'étranglement excentrés. Donc l'échange sera touristique, un pont terrestre (port, réseau routier) pour le profit des Compagnies maritimes italiennes. Maritime et aérien entre les deux îles : Aiacciu, Bastia /Cagliari, Olbia, et Sassari, Porto Torres, des bassins de populations. Un danger : l'axe prépondérant Bastia-Portivechju : économie italienne et stérilise la côte ouest et l'Intérieur et Corti. L'axe Bastia-Aiacciu rapide, confortable et Baleone à moins d'1h30 de Casamozza. Un tunnel sous Vizzavona est à réaliser. Chantier prioritaire doublé d'un réseau férré. Aiacciu-Corti-Bastia en moins de 2h. Axe Bastia/Portivechju l'urgence est celui du tronçon Bastia-Prunete et des déviations (Ghisunaccia, Santa Lucia, Portivechju...)
Corti avec l'Université devrait être 4e grande cité à 4 conditions : l'axe Bastia Aiacciu, implantations activités économiques, sa vocation touristique a un hébergement faible, peu d'animations, l'Université a ouvert une voie. Peut accueillir les activités tertiaires administratives, neutralise la rivalité Bastia-Aiacciu, surtout avec la suppression des deux conseils généraux. L'Assemblée de Corse à Aiacciu est une erreur. Tous les outils sont sur Aiacciu quand l'artisanal et l'industriel plutôt sur Bastia. L'UPC favorable au siège de l'Assemblée de Corse à Corti et le transfert de ses services. Antennes régionales pour Aiacciu et Bastia.

Ports et aéroports secondaires : la Corse suréquipée. Une exception souhaitable Isula Rossa veut miser sur le commerce, Calvi sur la plaisance. Démographie de l'Extrême-Sud (Portivechju) bon pour l'aménagement du Territoire. Pas pour Bonifaziu sur Santa Manza (coût et prix écologie). Bastia mieux avec Italie centrale, et Continent trajet plus allongé.
Un équilibre des microrégions et développer l'intérieur : les urgences : un hôpital en Balagne, renforcer celui de Sartè, un lycée en plaine Orientale.

L'Environnement : protéger les sites : Ghjirulatu, Palumbaghja, Verghja, Saleccia, Bavella, Ristonica, etc. Le béton dénature des paysages, stérilise des zones humides : c'est un crime contre le patrimoine de l'humanité ! Trois moyens pour y faire face : acquisition des terres comme le Conservatoire du littoral, classement de protection selon fréquentation, l'aménagement, l'urbanisation. Soutiens techniques à mobiliser (architectes, écologues, archéologues, monuments historiques, biologistes, techniques nouvelles). Il faut créer un office de l'Environnement.

Réduire les incendies : fléau majeur qui a ravagé l'oliveraie de Balagne, de Pila Canali et de la Rocca., les parures vertes d'Aiacciu et Bastia, cinq forêts d'altitude : Valle Malle, Tavera, Bonifatu, Ghisoni et Zonza. Ils nuisent à la ressources en eau, à la qualité de vie, à la filière bois, à l'attrait touristique... Faible mobilisation de la société, vulnérabilité du terrain, des moyens de lutte... Or il y a des centaines d'agents du service public : équipement, postiers, télécom, EDF, ONF, parc régional, office agricole, chambres d'agriculture, etc., plus les gendarmes, pompiers, sapeurs forestiers. Quadrillage du terrain pour compléter et assurer le dispositif de surveillance et de première intervention ? Agents assermentés (ONF, Équipement, DDA, les garde-chasse, etc.) pas seulement la répression (nos anciens : écobuage contrôlé). Pas à la seule administration : commissions de services publics. Communales, dans les écoles, mobilisation de la Corse insuffisante. Vulnérabilité des terrains par désertification, donc la politique de revitalisation rurale est un problème global (forêts, agriculture, tourisme, aménagement, etc.) un système de bonification mais de pénalisation aussi. Un corps de prévention et de lutte. La prévention en amont. Les SIDIS ont des règlements aberrants issus du droit commun français.
Ces agents vérifieraient : pare-feux, bornes à incendies, points d'eau... animation des commissions communales, populations à risques pour prévention, bergers, chasseurs... pare-feux stratégiques, équipements des terrains, points d'eau, pistes, postes de gué, etc., permis de construire, POS, schéma d'aménagement, loi et règlements. Les soldats du feu moyens et une organisation.
Coordination des moyens aériens avec la Sardaigne, base de canadairs à Figari, plus aisé de par accès aux zones à risques rapidement sans cols à franchir comme depuis Aiacciu pour feux en Haute-Corse.

Se mobiliser pour la Méditerranée. Menaces graves : pollution, sur-occupation du littoral, rapise croissance de la démographie, tourisme, niveau de vie différents. Méditerranée, mer semi-fermée et température élevée. Eaux de lessivage (cités huiles, goudrons, tungstène. Recyclage et non dispersion, métaux lourds dans huiles de vidange, les piles dans des centres).
Réglementer pétroliers et cargaisons à risques. Innovation et recherche (posidonies à préserver).
Interdiction des sacs plastiques non biodégradables. La Corse candidate pour un Institut international spécialisé. ■
À suivre...

Balagna

Da fà rinasce a nostra stòria

Ciò chì face un pòpulu sò e so ràdiche, lingua, cultura, tradizioni, sapèfà… tuttu ciò ch'ella ci porghji a nostra stòria di manera scumpartuta sèculi dopu à sèculi. A stòria, in a so glubalità cum'è in i so sprichji di stòria, più spessu sminticati, ùn hè mica amparata à a scola, hè pocu è micca amparata in casa da i parenti à i so cinini, è, pocu à pocu, si ne và more in u prufondu di a nostra memoria cullettiva… Hè un peccatu tamantu. Sapè d'induve omu vene hè un solcu per custruìsce u cumunu, una chjama à rinasce inseme, dinù ùn hè chè ghjustizia per quelli chì s'anu lasciatu e so brame, a so salute, a so vita à certe èpiche tremende di e suffrenze di u nostru pòpulu. Balagna hè un gruppu attippicu. Campa a nostra lingua è a nostra cultura, cù talente è intusiàsimu, cum'è tutti l'altri gruppi nustrali chè no salutemu quì. Ma s'hè fattu dinù una specialità di vulè cuntà a storia, spiecà ciò ch'ella hè, cumu si sò passati certi fatti sminticati, è ciò ch'elli ci anu lacatu ind'i nostri incuscenze cullettive. Vene di esce u so novu dischettu «A mio storia».

www.balagna-polyphonies.com

Balagna hè natu in u 2012, pigliendu u nome di a pieve chì l'hà vistu nasce da a vuluntà di Dédé Nobili, oghje disgraziosamente sparitu. U gruppu hè inghjuvanitu cù une poche di belle voce ghjunte da altri rughjoni. Anu presu a sèguita cù l'ardore è u talente di a ghjuventù, ma dinù a brama dunque di porghje qualcosa in più à a ghjente di quì è di culandi: a pussibilità di scopre è di capisce a nostra stòria. Ogni cantu benefizieghja d'una prisentazione chì vi face ciuttà ind'è ssu passatu riccu cumunu. Un invitu à *«ricullà u fiume di a nostra stòria»* dice Marc'Andrìa Castellani, chì scrive à tempu i canti, cumpone e mùsiche, è i prisenta in i cuncerti.

Ghjovi scorsi, u 10 di nuvembre, u gruppu era à prisentà u so novu spetàculu à u Spaziu Culturale Carlu Rocchi in Biguglia, invitatu da a cumuna di Biguglia è u direttore di u Spaziu, Alinu Gherardi, in u quadru di u so prugramma pè a Festa di a Lingua.
Una serata d'incantu. Appughjati da stampe magnìfiche, fatte da Raphaël Poletti è da bellìssimi clippi videò zifrati da Raphaël Poletti è Elisa Mattei, pulifunìe, strumentali à son'di chitara è di viulinu, ma dinù percussioni, pìrula è pivana, u spetàculu hè cumplettu! Quellu offertu in Biguglia hà apertu dinù a scena à l'amichi talentuosi di u gruppu, Francescu Emmanuelli è Isabelle Cervetti. Da salutà dinù Antone Mac Daniel à a bassa è Cristòfanu Mac Daniel à u sonu. I canti è e mùsiche carche à emuzioni chjàmanu à riflette à l'eri è à l'oghje per fighjà megliu i nostri lindumani. U dischettu ripiglia anch'ellu pìccule prisentazione di ogni cantu è u messagiu ch'ellu hà vulsutu porghje u gruppu Balagna in un invitu chì tramanda u so intusiàsimu: *A mio storia conta u sognu d'un paese à custruì / Dice «fà toiu l'avvene, ùn poi compie cusì».*
I musichenti trasmèttenu cù forza ss'allegrìa o ss'emuzione ch'elli còntanu i versi di e puesìe. Si risente a lea d'una squadra di cumpagni felici d'esse nant'à a scena à sparghje inseme cù u so pùblicu a so voglia di cantà è di trasmette u messagiu di riacquistu di a nostra stòria. È, dìmmula franca, simu stati assai tocchi à Arritti di vede sta ghjuventù ripiglià un affissu di a stòria dinù di u nostru settimanale: Arritti più chè mai!
Veradimente, cari amichi lettori, hè un gruppu da scopre è da incuragisce. Longa vita à Balagna in a so missione di sparghje a nostra stòria! ■
Arritti.

I membri di u gruppu
Thierry Nobili
Marcu Andria Castellani
Andria Aitelli
Sebastianu Dussol
Jean-Philippe Casta

Chjama

Di la nostra storia andata
n'anu fattu furturezza
N'anu serratu e porte per
stringhje la so cavezza
È di li nostr'antenati n'emu
persu la fierezza

Persu memoria è fierezza
cum'è ceghi à a funa
Spapersa da mondi in là fù a
nostra vita cummuna
U pocu chì n'hè firmatu n'hè
patì la malfurtuna

Muri di dimentichenza oghje
vi demu l'assaltu
Ricusendu di sparisce demu
un novu risaltu
Ricurdendu a filetta
marchjeremu à capu altu. ■

Girolatatrail

In memoriam Jean Paul Diddens

Le 18 août 2022, le pêcheur professionnel Jean Paul Diddens, qui tous les ans venait d'Ota pour prendre ses quartiers d'été durant six mois dans le port de Girolata, est décédé tragiquement, emporté par la tempête soudaine et violente qui a frappé la Corse cet été.

Pour le village qui a fait preuve de beaucoup de solidarité, malgré son isolement total, face aux multiples détresses provoquées par la catastrophe sur les centaines de résidents et touristes, le plus souvent des plaisanciers sinistrés qui séjournaient dans le golfe, la perte de notre ami a été une blessure collective durement ressentie. Aussi pour lui rendre hommage, par solidarité avec sa famille et toutes les victimes, l'association Ghjirulatu Inseme a décidé de réaliser un tour de force, l'organisation d'un trail, et, autour des coureurs, d'un rassemblement amical et festif.

Malgré les difficultés du site (accès par mer et grand éloignement des lieux de résidence des trailers insulaires), 92 coureurs se sont inscrits en 24 heures à peine, amenant à refuser beaucoup de candidats par peur de ne pouvoir faire face à trop d'affluence. Toute la logistique a été mise en place pour un parcours de 23 km autour du golfe de Girolata, bien balisé, les points de ravitaillement installés. La course a été lancée à 9 heures. Cinq champions l'ont bouclée en deux heures et demi environ : Serca Léo, vainqueur, Moretti Jean François, Muselli Alexandre, Giambernardi Sébastien et Leroy Gregory. La première femme, Emmanuelle Moracchini est arrivée une demie heure après. Le trail a été un succès organisationnel et sportif et il est appelé à être renouvelé chaque année, avec davantage de participants, grâce à l'expérience acquise.

Plus de deux cent personnes ont partagé l'événement, dont une importante délégation de pêcheurs venus de Portu.

Cet événement s'est tenu sur un site désormais débarrassé de toutes les stigmates de la catastrophe. Plus de trente bateaux drossés sur le rivage, des débris échoués par tonnes sur les côtes, tout cela a été évacué en trois mois à peine par l'action coordonnée de l'État, des collectivés locales et des habitants. Reste à purger les fonds marins encombrés de morceaux de coques, de bastingage et de mâts des bateaux naufragés, ce que seule une action avec des plongeurs professionnels peut réaliser.

Ghjirulatu et ses vaillants villageois sont restés debout malgré le malheur qui les a frappés : c'est dans les épreuves que se forge l'âme d'une collectivité humaine. In memoriam Jean Paul Diddens. ■ **François Alfonsi.**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI -
Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi -
BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 -
SIRET 33035573600019

Référence acheteur : 22/FS/010
L'avis implique un marché public
Objet : Transport aller/retour de marchandises et matériels pour le Salon de l'agriculture 2023
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 10% Valeur technique : Elaboration d'un mémoire technique décrivant les véhicules et les équipements mis à disposition
- 10 % Valeur technique : Réalisation d'un planning de l'organisation du transport avec précision sur le jour d'arrivée sur site à Paris
- 80 % Prix des prestations
Remise des offres : 01/12/22 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 14/11/2022
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : http://www.marches-publics.info

AVIS DE CONSTITUTION

Le 24 octobre 2022, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS DOMESTIC ELEC
Forme : Société par actions simplifiées
Capital : mille euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune.
Siège : Lieu-Dit Catero, Ponte Novu, 20235 CASTELLO DI ROSTINO
Objet social : Toutes activités de réalisation, d'installation, d'achat, de vente, de pose, de dépannage et de rénovation se rapportant aux activités concernant l'électricité générale courant fort et faible, domotique et tous systèmes électriques et télécoms, d'installation de chauffage électrique, de chauffe-eau électrique, solaire ou thermodynamique, de VMC et d'alarmes intrusion.
Durée : 99 ans
Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Mr Antony DALLASTA, né le 15 novembre 1982 à REIMS, demeurant Lieu-dit Catero, Ponte Novu, 20235 CASTELLO DI ROSTINO
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le président

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 08/11/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **AG CONSTRUCTION (SARL) -** CHEMIN DE TEPPE ROSSE - PUNTICCIOLE - 20270 ALÉRIA
ACTIVITE : MACONNERIE GENERALE
RCS BASTIA B 510 376 296 - 2009 B 63

PAR JUGEMENT EN DATE DU 08/11/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ELISA (SARL) -** IMMEUBLE EUROBAT - ZONE INDUSTRIELLE 20600 BASTIA
ACTIVITE : SUPPORTS JURIDIQUES DE PROGRAMMES IMMOBILIERS
RCS BASTIA B 501 455 455 - 2007 B 515

PAR JUGEMENT EN DATE DU 08/11/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ROGLIANO CONSTRUCTION (SAS) -** MAGNA SOTTANA - 20247 ROGLIANO
ACTIVITE : MACONNERIE GENERALE
RCS BASTIA B 520 805 029 - 2010 B 221

POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA,
GREFFIER

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

Bénéficiez d'une Prime économies d'énergie jusqu'à 1 500€

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.

RETROUVEZ TOUTES
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.
Programme en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : GettyImages

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE